

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Génie Civil Services sur la commune principale de l'AIOT Avenue Louis Armand 36130 MONTIERCHAUME.

La référence de votre dossier est A-3-NP6K2OF5X et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 13/07/2023 à 11h50 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **43269926200056**

Raison sociale **GENIE CIVIL SERVICES**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

ETRECHET

36120 ETRECHET

Signataire

Qualité : **Président**

Référent

Fonction : **Ingénieur Environnement**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Génie Civil Services**

Description des activités :

La société GCS (Génie Civil Services) est une société de service donc l'activité principale est de vendre ou louer, monter et réparer des pneus pour les engins de génie civil. GCS projette de réaliser un nouveau site idéalement placé dans le secteur Nord-Est de Châteauroux (à proximité du site actuel) qui permet de rejoindre via les D920/D943, l'autoroute A20 (Paris-Orléans-Limoges) à l'ouest et l'A71 (vers Clermont-Ferrand) à l'est. Le projet est composé d'un seul bâtiment d'activité d'environ 9 500 m² intégrant : • Un atelier de réparation, • Une cellule ITS avec des presses dont une presse de 100 t, • Une cabine de peinture, • Une cabine de sablage, • Un atelier soudure, • Une ou des cellules de stockage de pneus, et un plot de bureaux et locaux sociaux idéalement adossé au bâtiment d'activité.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Avenue Louis Armand

36130 MONTIERCHAUME

X : 604706

Y : 6639677

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2663	2663-2-b	Stockage de pneumatiques	Volume stocké 4000 m3	D	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduaires issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

L'installation sera susceptible de produire des déchets de types suivants : DIB, plastiques, cartons, bois, des huiles usagées, des aérosols, de la peinture, bidons, déchets solvantés. L'exploitant s'engage à éliminer ses déchets conformément à la réglementation en vigueur, la valorisation sera toujours recherchée en priorité et l'élimination destinée aux déchets dangereux.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisez : **réserve souple incendie d'un volume de 450 m3 équipée de deux aires de pompage**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Structure : - R30 si la hauteur sous pied de ferme < 8 m Bureaux : - Séparation d'avec la cellule : CF 2h - PCF 1 h - Dépassement toiture 1 m - Dépassement latéral 0,5 m Façades et portes pare-flamme 30 minutes Désenfumage 2 % MCF séparatif (entre cellules) : - REI 120 - Dépassement toiture 1 m - Dépassement latéral 0,5 m - Portes CF 1h Equipements : - Extincteurs - RIA (foyer attaquant par 2 RIA) - Système d'alerte incendie + DI Voie pompier de 4 m sur le demi périmètre.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Non

Nom de l'autorisation ou de la déclaration	Date de dépôt	Organisme en charge de l'instruction
Autorisation loi sur l'eau	17/10/2008	Police de l'eau
Etude d'impact création de ZAC	01/06/2003	Préfecture

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

100m.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

35m.pdf